

Une journée consacrée à la Master-Franchise

Dans le cadre du congrès de l'Union internationale des avocats, la commission franchise de l'UIA et la Fédération française de la franchise organisent, le 31 Août 1998 à Nice une journée consacrée à la master-franchise.

Destinée aux franchiseurs et futurs franchiseurs, masters et futurs masters-franchisés, franchisés et futurs franchisés de masters, cette journée propose le programme suivant :

9h : Accueil

9h15 : Introduction générale

Philippe Jambon, président FFF

9h30 : Introduction de la journée. John Pratt, avocat (Birmingham), président de la commission franchise de l'UIA

9h45 : La problématique de la master-franchise, point de vue théorique. Claude Nègre, professeur associé à l'Université de Haute-Alsace.

10h30 : Le point de vue pratique d'un master-franchisé français.

Michel Trollé, Pdg de Century 21 France.

11h : Le contrat de master-franchise, le contrat de master-licence, avantages et inconvénients.

Maître Olivier Gast, avocat à la Cour de Paris.

11h45 : Les leviers financiers de la master-franchise. Charles Séroude, Epac International. 12h15 : Pause.

12h30 : Table ronde.

Des expériences pratiques.

Animation, Chantal Zimmer, déléguée générale FFF

Avec la participation de :

- trois avocats : Maîtres Alain Cohen, avocat à la Cour de Montpellier, Olivier Gast et Franco Vicario, avocat à Florence (Italie) ;

- deux franchiseurs : Ludovic Samson pour *Catimini* et Bruno Palmino pour *Jean-François Lazartigue* ;

- deux master-franchisés : Bernard Courtaud pour *Mail Boxes* et John Davidson pour *Cash Converters* ;

- un sous-franchisé : Bertil Charbonnier pour *Choice*.

13 h : conclusion de la matinée et déjeuner.

Intervenant : Manfred Strausch, président de la Fédération Européenne de la Franchise, sur le thème : internationalisation de la franchise.

15 h à 17 h : ateliers.

- **Juridique** avec John Pratt et un master-franchisé sur le thème : quel contrat ?

- **Marketing** avec Alain Kirichian, pdg d'OK Service et Claude Negre, consultant.

- **Financier** avec M. Affret, Société Générale, Franfinance, Michel Trollé et Peter Stern pour Natwest sur le thème : comment rentabiliser le développement d'un master-franchisé ?

- **International** avec Erik Wulff, avocat à Chicago.

17h30 : synthèse par le rapporteur de chaque atelier

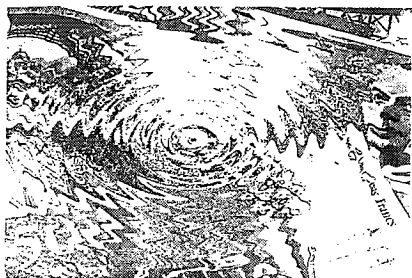
18h : conclusion de la journée par Roland de Farcy, Pdg de Pizza Hut.

Renseignements et inscriptions (gratuites) à la FFF au 01 53 75 22 25 ou au cabinet Gast 01 47 27 48 50

10

Une ex-franchisée nous écrit

"Je vous adresse ce courrier afin d'éviter à d'autres lecteurs les déboires qui me sont arrivés", nous écrit cette lectrice.



"Induite en erreur", elle a perdu 1,6 MF.

"J'ai ouvert un magasin de 720 m² à Mérignac le 6 octobre 97 à l'enseigne Fêt'eclerc. Après avoir souscrit un emprunt de 800 kF et versé en compte courant et capital la somme de 650 kF, je viens de déposer mon bilan avec un déficit de 1,6 MF. Il s'avère que le prévisionnel donné par M. Michel Leclerc prévoyait — pour le premier semestre seulement — un CA de 2,1 MF or nous n'avons atteint que 580 kF au bout de 7 mois d'activité." (...) "J'ai malheureusement été induite en erreur à cause de ses multiples franchises Roc'eclerc, qui elles ont l'air de bien se porter", conclut l'ex-franchisée qui a intenté un procès au franchiseur.

"J'ai ouvert un magasin de 720 m² à Mérignac le 6 octobre 97 à l'enseigne Fêt'eclerc. Après avoir souscrit un emprunt de 800 kF et versé en compte courant et capital la somme de 650 kF, je viens de

À lire et à consulter

La FFF a publié à l'occasion du Salon de la franchise un *Memento pratique de droit de la franchise*, rédigé par Yves Marot.

En 23 fiches et 44 pages, le juriste présente de manière très lisible "les règles de droit actuellement applicables à la franchise". Règlement d'exemption, savoir-faire, loi Doubin, droits et obligations des parties, approvisionnements exclusifs, prix imposés, droits d'entrée et redevances, non-concurrence et non affiliation, procédures collectives etc., l'expert précise, définit, donne les références qui permettent de comprendre.

En vente 90 francs à la FFF, uniquement par correspondance. Adresse : 60, rue La Boétie - 75008 Paris.

